



# COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

## La Villa Sartoris a rejoint le patrimoine communal

**COSSONAY** La Villa Sartoris, maison bourgeoise de 1720 située au cœur de la vieille ville, est en voie d'acquisition par la commune de Cossonay. Longtemps inhabitée, cette demeure emblématique s'apprête à retrouver une place active dans la vie locale après près de trois décennies de silence. Son acquisition marque la volonté de la Commune de préserver un bâtiment chargé d'histoire et doté d'un potentiel exceptionnel.

### Un architecte visionnaire

La maison doit son nom à **Alberto Sartoris** (photo ci-dessous), figure majeure du rationalisme italien et pionnier de l'axonométrie moderne. Né à Turin mais profondément attaché à la Suisse romande, il s'installe à Cossonay en 1976 et y vivra jusqu'à sa mort en 1998. Naturalisé suisse en 1994, il devient bourgeois de la commune, scellant son lien avec la région. Sa maison était à la fois un foyer, un atelier et un lieu de rencontres intellectuelles. On y croisait des architectes de renom comme Mario Botta ou Richard Meier, venus échanger avec celui qui voyait dans l'axonométrie une manière de représenter l'espace dans sa pureté, sans les déformations de la perspective. Ses sérigraphies polychromes, aujourd'hui collectionnées, témoignent de cette recherche



che d'une architecture en mouvement, presque libérée de la gravité.

### Une maison figée, mais encore utilisée après 1998

À la mort de Sartoris, la maison est léguée à la Confédération puis confiée à l'EPFL. Elle n'est plus habitée, mais elle continue d'être utilisée. Une partie des archives de Sartoris se trouvait déjà à l'EPFL depuis 1985, année où il avait fait don de son fonds documentaire.

Le reste est progressivement transféré après son décès, jusqu'à constituer l'ensemble aujourd'hui conservé aux Archives de la construction moderne, soit près de 300 mètres linéaires de documents.

Une fois vidée, la maison entre dans une longue période d'attente. L'EPFL ne l'exploite pas comme bâtiment administratif, mais comme terrain d'étude pour des travaux de master et des recherches portant sur la revitalisation du patrimoine et la notion d'«archive vivante». Malgré ces explorations, aucun projet concret n'aboutit, et la maison reste figée dans son état d'origine, avec ses beaux parquets, ses cheminées anciennes et son atmosphère intacte.

### Un projet communal pour redonner vie à ce bâtiment

Avec son acquisition, la Commune souhaite désormais réhabiliter la Villa Sartoris et lui offrir un rôle actif. L'objectif final est de transformer le bâtiment en un ob-

jet de rendement mixte, qui devrait combiner activités commerciales, bureaux et logements. Toutefois, dans une première phase, une remise en état partielle permettra d'y installer temporairement la Caisse d'Épargne de Cossonay, durant la rénovation de ses propres locaux. Cette occupation transitoire donnera à la Commune le temps nécessaire pour élaborer un projet final de réhabilitation, destiné à moderniser la maison tout en respectant son caractère patrimonial.

### Un nouveau chapitre pour un lieu emblématique

En reprenant la Villa Sartoris, Cossonay ne se contente pas de préserver un bâtiment ancien. Elle intègre dans son patrimoine un lieu où s'est écrite une part de l'histoire architecturale du XXe siècle. La maison, longtemps silencieuse, s'apprête à retrouver une utilité, une présence et un avenir au cœur de la vieille ville. ■



PHOTO BOSSHARD/AIR PARUE LE 1ER FÉVRIER 1991 DANS 24 HEURES

# COSS INFO



Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

## EN BREF

### Bureaux de l'administration communale - Heures d'ouverture

Pendant le weekend prolongé de l'Ascension, les bureaux de l'administration communale seront fermés les jeudi 14 et vendredi 15 mai 2026.

### Installation et assermentation des nouvelles autorités communales

La cérémonie d'assermentation des membres de la Municipalité et du Conseil communal élus pour la législature 2026-2031 aura lieu le **jeudi 28 mai 2026 à 19h30** au Temple de Cossonay, sous la présidence de Monsieur le Préfet du district de Morges.

### Guides du patrimoine Visite guidée du temple

Le 9 mai prochain, les Guides du patrimoine organiseront une visite guidée du temple à 10h00. Toute personne intéressée est invitée à s'inscrire auprès du Greffe au 021 863 22 00.



### L'association CosSeniors va être créée prochainement

Etape importante pour les seniors de Cossonay: une nouvelle association va être créée sous le nom CosSeniors / Activités et partage 60+. Son objectif? Organiser des activités communautaires par et pour les seniors afin de créer des occasions de rencontre et de partage. La démarche a démarré en septembre 2024, à l'initiative de la Commune de Cossonay; elle est accompagnée par Pro Senectute Vaud jusqu'en août 2026. Le site [www.cosseniors.ch](http://www.cosseniors.ch) (voir image ci-dessus) présente les activités déjà mises en route. Afin d'inscrire cette démarche dans la durée, une association est créée par des personnes concernées. Une assemblée constitutive est convoquée pour le **jeudi 21 mai à 9h30** à la salle du Conseil communal de Cossonay; elle est ouverte à toute personne intéressée. Pour participer à ces diverses animations, nul besoin de prouver son âge, il suffit d'avoir envie de rencontrer des gens et de partager avec eux des actions stimulantes.

### Police cantonale - Attention à l'arnaque aux faux policiers!

La Police cantonale vaudoise met en garde contre une arnaque qui cible en particulier les seniors de notre région: l'arnaque aux faux policiers. Cette escroquerie tourne dans notre région depuis plusieurs mois et les cas signalés à la police sont de plus en plus nombreux. De quoi s'agit-il? Les victimes, principalement des personnes âgées, sont contactées téléphoniquement par des hommes ou des femmes, parlant parfaitement français et qui se font passer pour des policiers (ou parfois pour des assureurs ou des banquiers). Ces personnes annoncent un problème sur la carte bancaire de la victime ou un retrait d'argent suspect sur son compte en banque. Afin de régler ce problème, ils annoncent qu'un policier va passer dans

quelques minutes au domicile, afin de récupérer les cartes bancaires – et parfois des objets de valeur – pour les mettre prétendument en lieu sûr. Il s'agit d'une tentative d'escroquerie. La police ne se rend jamais chez des particuliers pour récupérer des biens, des cartes bancaires ou de l'argent.

La police rappelle les conseils de prudence suivants: **appeler le 117** ou votre banque en cas de doute; ne donner aucune information personnelle ou bancaire à quiconque; ne jamais remettre vos cartes bancaires ni votre code secret à un inconnu; raccrocher si vous avez un doute sur l'appelant. Ne surtout pas rappeler en appuyant sur la touche de répétition du numéro; transmettre cette information à votre entourage. ■

LA MUNICIPALITÉ



JOURNAL DE LA RÉGION DE  
COSSONAY

Société éditrice: ESH Médias Editions SA. Rédacteur en chef & éditeur délégué: Pascal Pellegrino. E-mail: [info@journalcossonay.ch](mailto:info@journalcossonay.ch)  
Publicité: Téléphonez au: 021 861 11 61 / E-mail publicité: [annonce@journalcossonay.ch](mailto:annonce@journalcossonay.ch). Rédaction, administration et services des annonces:  
Passage Vy-Neuve 1, Case postale 93, 1304 Cossonay-Ville. Tél. 021 861 11 61. Internet: [www.journalcossonay.ch](http://www.journalcossonay.ch). Abonnement un an: Fr. 79.–